

Tableau annuel d'avancement
au Grade de ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE
ARRETE n° TA 2 /2021

Le MAIRE DE VERNET-LES-BAINS

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 17,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale, notamment ses articles 79 et 80,
Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,
Considérant les lignes directrices de gestion de la collectivité,

ARRETE

Article 1 :

Le tableau annuel d'avancement au grade de Adjoint technique principal 1ere classe est fixé comme suit pour l'année 2021

Classement /Nom et prénom	Situation actuelle grade - échelon	Promouvable à la date du
1 - M. PARENT Jean-Patrick	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe 8 ^{ème} échelon	- du 1 ^{er} aout 2021
2- M. LOPEZ Ramon	Adjoint technique principal 2eme classe 8 ^{ème} échelon	- du 1 ^{er} aout 2021
3- M. RODRIGUES Emmanuel	Adjoint technique principal 2eme classe 6 ^{ème} échelon	- du 1 ^{er} aout 2021
4- M. OLES Patrice	Adjoint technique principal 2eme classe 8 ^{ème} échelon	- du 10 octobre 2021

Le présent tableau annuel d'avancement émis au titre de l'année 2021 comprend **100** % d'hommes (dont 100 % promouvables).

Article 2 :

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué au Centre de Gestion des Pyrénées Orientales, afin que celui-ci en assure la publicité.

Fait à Vernet-les-Bains, le 20 juillet 2021

Le MAIRE

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la mise œuvre des mesures de publicité du présent tableau le :

Notifié aux intéressés le :

Publié le : 22/07/2021

Le maire,
Henri GUITART

